

# ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

## CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Maire de TALUS-ST PRIX

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

### ARRETE

**Article 1** : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
M. GAUTHROT JEAN-MARIE	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

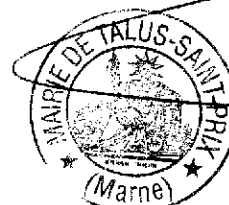
Total promu : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Fait à Talus-Saint-Prix  
le 3 décembre 2024.

Le Maire (ou le Président)



DIDIER POUPINEL DESCAMBRES  
LE MAIRE